

Votre PRÉ-DIAGNOSTIC SECTORIEL

Boucherie, poissonnerie, traiteur

Cette fiche vous aide à déterminer si votre entreprise est soumise ou non à l'obligation d'obtenir un permis d'environnement préalable au démarrage.

Votre entreprise est :

- **Non classée** : si aucun des seuils n'est atteint
- **En classe 3** : si au moins un des éléments ci-dessous tombe dans la colonne "classe 3"
- **En classe 2** : si au moins un des éléments ci-dessous tombe dans la colonne "classe 2"

Il s'agit d'un premier diagnostic qu'il est toujours nécessaire de faire vérifier par votre conseiller environnement ! Vous retrouvez toutes les coordonnées utiles en fin de document.

Description du secteur

Ce secteur comprend les activités de vente et de préparation de produits à base de viandes et de poissons : poissonnerie, boucherie, charcuterie, rayon boucherie au sein d'une petite/moyenne surface de vente au détail, les traiteurs, grossistes en viande... L'établissement, outre son activité principale, peut éventuellement comprendre des activités ou installations annexes, telles que des installations de stockage de déchets, certaines installations techniques (chambres froides...), qui seront éventuellement classées.

Activités principales	En classe 3 à partir de	En classe 2 à partir de
Atelier de préparation de viande/de poisson ou de produits à base de viande/poisson	D'une capacité de production journalière de 100 kg	D'une capacité de production journalière de 2 t
Commerce de détail de viande/de poisson ou de produits à base de viande/de poisson couplé à la préparation de ces denrées (boucherie-charcuterie/poissonnerie/traiteur)	D'une capacité de production journalière de 100 kg	D'une capacité de production journalière de 2 t

Votre PRÉ-DIAGNOSTIC SECTORIEL

Activités/Installations annexes	En classe 3 à partir de	En classe 2 à partir de
Energie		
Chaudière	100 kW thermique	1 MW thermique
Climatisation/Pompe à chaleur	12 kW frigorifique	300 kW frigorifique
Frigo/congélateur/chambre froide	12 kW frigorifique	300 kW frigorifique
Déchets		
Stockage temporaire de déchets animaux et de sous-produits non destinés à la consommation humaine	100 kg	500 kg
Stockage temporaire de déchets animaux à haut risque rubrique	Jamais en classe 3	Toujours en classe 2

Pour toutes questions, contactez-nous via service.environnement@UCM.be
ou au

- **+32 477 61 79 33** pour Liège
- **+32 474 42 27 82** pour Namur/Luxembourg/Brabant Wallon
- **+32 476 80 38 53** pour le Hainaut

2 / 2

Cette action de sensibilisation à l'environnement est organisée dans le cadre des missions d'intérêt public confiées par la Wallonie à l'asbl UCM.

E.R. : Pierre-Frédéric Nijst - UCM National asbl - n° BCE 0409 574 976 - RPM Bruxelles - TVA 0409 574 976, rue Colonel Bourg 123 / 125 - 1140 Bruxelles

Avec le soutien de la
Wallonie